

Licence mention Géographie et Aménagement

Parcours Aménagement et urbanisme

Objectifs

Le parcours Aménagement et Urbanisme est une spécialisation de 3^e année organisée par l'Institut de Géoarchitecture. La formation est pluridisciplinaire et orientée vers les travaux de terrain. Les travaux sont appliqués à des territoires et des questionnements concrets et les équipes d'étudiants sont encadrées par des enseignants de plusieurs spécialités.

Commencer les études d'aménagement dès la L3 présente plusieurs avantages :

L'obtention de cette Licence vaut entrée en Master

Une formation à l'aménagement en L3 permet d'aborder plus facilement l'année de M1

La Licence est accréditée par l'office professionnel de qualification des urbanistes, ce qui permet d'obtenir plus rapidement la qualification Junior.

Ce parcours est dédié à l'aménagement et à l'urbanisme durables, à l'environnement. Il offre une spécialisation en 3^e année de Licence, après des études supérieures commencées dans une des nombreuses disciplines impliquées dans l'aménagement ou l'environnement, en Licence, DUT ou BTS : architecture, biologie, droit, économie, géographie, génie civil, sciences de la terre, sociologie. **Cette liste n'est pas limitative** : le jury d'admission évalue le parcours des candidats et délivre les équivalences nécessaires.

Compétences acquises

Connaissances, vocabulaire spécialisé et capacité d'expression dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement.

Formuler un projet professionnel en relation avec les métiers de l'aménagement, l'urbanisme ou l'environnement ; Conduire et rédiger un travail long pluridisciplinaire (mémoire ou dossier)

Travail d'équipe et capacité d'initiative personnelle

Conditions d'accès

Baccalauréat ou équivalent, ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

En 3^e année, candidature possible avec 2 années d'études supérieures dans une discipline en relation avec l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement : architecture, biologie, droit, économie, géographie, génie civil, sciences de la terre, sociologie...

Poursuites d'études

Poursuite d'études en Master Urbanisme et Aménagement

Insertion professionnelle

La plupart des étudiants poursuivent leurs études en Master.

Agences d'urbanisme ou d'architecture

Services d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement des collectivités

Bureaux d'études (concertation, mobilités, déchets et services urbains, espaces verts ou écologie urbaine, etc.)

Infos pratiques

Faculté des Sciences et Techniques à Brest

Contacts

Responsable pédagogique

MARTIN-BRELOT Hélène

helene.martin-brelot@univ-brest.fr

Responsable Secrétariat pédagogique

RUNAVOT Christophe

Programme

Licence 3ème année

Semestre 5

Méthodes et vocabulaire des SHS en urbanisme	66h
Introduction aux problématiques des espaces naturels et ruraux	66h
Histoire, théorie et pratique du domaine bâti	66h
Analyse des territoires : outils appliqués et pratiques du diagnostic. Professionnalisation.	72h
Introduction à la recherche : observation et problématique des questions d'aménagement	18h
Anglais S5	16h

Semestre 6

Apport des SHS dans les pratiques d'aménagement	66h
Méthodes et outils appliqués à l'analyse et à la gestion des espaces naturels et des espaces ruraux	66h
Urbanisme : principes, modèles et applications	66h
Analyse des territoires : outils appliqués et pratique des choix d'aménagement. Professionnalisation	72h
Introduction à la recherche : mobiliser les registres d'expertise sur les questions d'aménagement	25h
Préparation à l'insertion professionnelle	175h
Anglais S6	16h

Dernière mise à jour le 28 novembre 2023

Méthodes et vocabulaire des SHS en urbanisme

Présentation

Cet ensemble consacré aux SHS comprend des enseignements en cours, TD et travaux de terrain, dans les domaines suivants :

— Sociologie de l'aménagement. Depuis qu'elle existe, la sociologie a porté une grande attention aux cadres de vie. Ce premier cours revient sur cette relation particulière entre sociétés et territoires telle que l'ont étudiée les grands courants de pensée de la sociologie. Il revient donc sur l'évolution des principaux concepts (classes sociales, individu, post-modernité, périurbains, etc.) puis sur les méthodes spécifiques à la discipline (questionnaire, entretien, enquête, analyse statistique).

— Droit, fondements et principes généraux. Le droit occupe une place essentielle pour l'aménagement du territoire. La connaissance des différents textes et de la hiérarchie des normes est donc une nécessité pour comprendre les relations entre tous les acteurs impliqués dans la gestion du cadre de vie.

— Économie : concepts, vocabulaire, applications. Face à une extension du domaine de l'économie, intervient une approche prudente et appliquée de l'économie, qui doit être envisagée à partir des concepts clés comme le marché, le travail. Le cours expose les grands courants économiques, les atouts et les contraintes, les mots les plus déterminants (marché, bien, ressource, prix).

— Introduction au développement local. Le cours porte sur les notions générales du développement local et les différentes formes de politiques qui, au cours de l'histoire, ont eu pour objectif de le favoriser. Une attention particulière est portée aux outils qui sont généralement mobilisés et aux indicateurs qui en permettent l'évaluation.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 36h

Cours Magistral : 30h

Objectifs

Acteurs, règles, discours, pratiques : l'apport des Sciences humaines et sociales est indispensable pour comprendre les villes et leur environnement. Pour permettre de mobiliser les différentes disciplines (sociologie, droit, économie, sciences politiques,...) et d'utiliser leurs outils, ce module introduit à leur vocabulaire spécifique, à leurs approches théoriques et à leurs méthodes. Il permet aussi de suivre l'actualité des débats d'aujourd'hui sur l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement.

Pré-requis nécessaires

Aptitude à la rédaction, concepts de base des sciences humaines

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Écrit - devoir surveillé	180	7/10	
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	3/10	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	10/10	

Langue d'enseignement

Français

Introduction aux problématiques des espaces naturels et ruraux

Présentation

Longtemps, les méthodes de compréhension des territoires ont séparé les sciences humaines des approches naturalistes. L'apparition des préoccupations liées au développement durable a permis de les associer dans l'espoir de concilier les logiques du développement, de la gestion et de la conservation. C'est pourquoi ce module associe une présentation générale des méthodes d'analyse territoriale et de « l'établissement humain » avec la connaissance des méthodes d'analyse environnementale

Une seconde partie a pour objet la prise en compte du milieu naturel dans la programmation et la réalisation des aménagements. Elle traite des écosystèmes et des facteurs qui en déterminent le fonctionnement : climat, sol, eau, interactions entre les espèces vivantes et avec les activités humaines.

Des sorties de terrain sont consacrées à l'analyse de la végétation, mais aussi à l'approche de la biodiversité urbaine. Une initiation à la géologie complète cette première approche des sciences de l'environnement.

6 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 36h

Cours Magistral : 30h

Objectifs

Comprendre le fonctionnement des milieux

Cette série d'enseignements porte sur la notion de milieu, dans une double acception : comme écosystème et comme territoire d'habitation et d'activités.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	7/10	
Cours Magistral	CC	Ecrit - rapport		3/10	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	10/10	

Histoire, théorie et pratique du domaine bâti

Présentation

Ce module est structuré en quatre parties qui sont conduites simultanément :

Genèse et histoire de la ville. Dans cette première partie sont développés les processus qui ont constitué les villes d'aujourd'hui, à partir d'exemples concrets tirés de l'histoire des villes occidentales. Des premières manifestations de l'art urbain jusqu'aux approches de la question contemporaine du logement, ce module présente un panorama de la fabrication des espaces urbanisés.

Bases de l'organisation urbaine. Ce cours porte sur les acteurs de l'urbanisme, leurs champs de compétences et leurs interactions dans un contexte historique, administratif et réglementaire qui n'a cessé d'évoluer.

Formes urbaines. L'organisation des formes urbaines (rues et places, terrains, îlots, constructions,...) constitue un vocabulaire caractéristique de chaque période, et définit le paysage de chaque agglomération. Les exercices permettent d'acquérir le vocabulaire de la description et de l'analyse des tissus urbanisés.

Aménagement et représentation. Le travail sur la ville passe par différents outils de représentation, souvent graphiques, qui permettent de connaître les caractéristiques des espaces avant de planifier leur transformation. Ce module comporte une première initiation aux règles et conventions graphiques qui sont utilisés dans les différents champs professionnels de l'aménagement.

6 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 12h

Cours Magistral : 30h

Travaux Pratiques : 24h

Objectifs

Une introduction à l'analyse des villes.

L'aménagement des villes a une longue histoire dont notre environnement bâti est le complexe héritage. La connaissance et l'analyse de cette histoire sont au cœur de cet ensemble d'enseignements qui traitent des formes urbaines et de leurs successions. Cette longue évolution résulte aussi du travail des différents acteurs qui ont eu en charge l'organisation, le dessin ou la mise en œuvre des projets d'urbanisation. Enfin, ces cours et travaux dirigés sont aussi l'occasion d'un apprentissage de la lecture critique des documents : cartes, plans et documents d'urbanisme.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	7/10	
Cours Magistral	CC	Ecrit - rapport		3/10	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	10/10	

Analyse des territoires : outils appliqués et pratiques du diagnostic. Professionnalisation.

Présentation

Associés à un travail pratique, les enseignements explorent trois dimensions de la représentation graphique : le croquis, la carte, les données informatiques.

L'initiation au croquis vise à familiariser avec l'univers du dessin, sans recherche particulière de virtuosité. À partir d'exercices simples fondés sur des situations de projet réelles, les croquis deviendront progressivement des outils de réflexion autant que de représentation.

Le travail cartographique est abordé sous plusieurs angles :

La recherche de documents (cartes topographiques, photos aériennes, orthophotoplans,...)
L'analyse (relief, hydrographie, voies, structures d'urbanisation,...)

La collecte de données et leur structuration

La réalisation de schémas

Les bases de la sémiologie graphique

La production du travail cartographique proprement dit : un ensemble de cartes portant sur un territoire.

Les outils informatiques abordés dans ce module appartiennent à deux catégories : le traitement des données (tableurs, bases de données, traitements statistiques) et le dessin 2D (illustration et mise en page). S'ils s'avèrent nécessaires, des rappels fondamentaux sur l'image numérique (notions de base, flux de travail photo) seront proposés.

6 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 12h

Cours Magistral : 12h

Travaux Pratiques : 48h

Objectifs

Construire et représenter les données territoriales

L'action sur un territoire suppose une connaissance qui se construit au travers de différentes représentations. Celles-ci peuvent être cartographiques mais elles s'appuient aussi sur d'autres outils. Les enseignements de ce module permettent d'acquérir un panorama des outils usuels de la représentation territoriale, du croquis de relevé à la cartographie statistique, en passant par l'initiation à quelques outils informatiques.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Ecrit - rapport		10/10	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	10/10	

Introduction à la recherche : observation et problématique des questions d'aménagement

Présentation

Quelques séances introductives rappellent les principes de méthodologie générale : construction de la problématique et de l'argumentation, utilisation des sources, protocoles d'enquêtes, outils scientifiques, etc.

Les groupes de deux ou trois constitués librement choisissent le thème de leur travail avec l'aide de l'équipe pédagogique, et mettent au point pendant les premières semaines un « état de la question » bibliographique. Rien n'interdit de réaliser seul·e un mémoire de Licence, mais dans la plupart des cas, la diversité des formations et des disciplines d'origine enrichit le travail en associant leurs compétences respectives.

Du côté de l'encadrement, trois spécialités différentes doivent être représentées : c'est ainsi qu'une même question pourra être envisagée sous différents angles, et que pourront être analysées les imbrications souvent complexes entre le droit, le paysage, le montage des opérations, l'économie, l'implication des habitants, etc.

Le travail de terrain prendra, selon les cas, la forme d'entretiens, de collecte d'archives, ou d'analyses scientifiques, supervisés par l'équipe pédagogique lors d'entretiens réguliers avec les groupes.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Pratiques : 18h

Objectifs

Une initiation à la recherche de terrain

Les mémoires de Géoarchi sont assez différents du format pédagogique habituel du mémoire universitaire. Même si le « produit fini » est un document d'une centaine de pages, la question posée doit être en relation directe avec une préoccupation concrète d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement, que les étudiants vont analyser et pour laquelle ils proposeront, sinon une solution, du moins une organisation des questionnements dont les acteurs du territoire pourront se saisir. Il s'agit donc d'un véritable travail de terrain, où ils rencontreront habitants, élus ou techniciens qui leur livreront les déterminants du problème et leurs points de vue.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Autres	CT	Rapport écrit et soutenance orale	60		Pas de session 2

Anglais S5

Présentation

Thème général : Synthétiser, présenter des résultats et les commenter

Objectifs

Être capable de commenter un graphique et de présenter des résultats, en utilisant

- des expressions de comparaison élaborées,
- le vocabulaire des graphiques,
- le vocabulaire et les structures permettant de décrire une tendance, une évolution.

Être capable de rédiger une synthèse de plusieurs documents

2 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 16h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CC	Ecrit et/ou Oral		30/100	
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	90	70/100	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100/100	

Apport des SHS dans les pratiques d'aménagement

Présentation

Dans la continuité du semestre précédent, ce module se compose de quatre parties :

Sociologie : réalisation d'une enquête de terrain. En application des méthodes acquises en cours, les étudiants conduisent une enquête appliquée, menée en conditions réelles. Ils abordent progressivement toutes les étapes de l'enquête sociologique, depuis l'élaboration d'un questionnaire jusqu'à l'interprétation des résultats, dont ils peuvent mesurer les possibilités d'exploitation, les biais et les limites.

Droit de l'aménagement et de l'urbanisme. Ce deuxième cours de droit propose une spécialisation dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme. À partir d'exemples tirés notamment de l'actualité du contentieux, le cours permet d'acquérir le vocabulaire de la spécialité, les méthodes et les objectifs des constructions législatives et réglementaires.

Économie de l'environnement. L'économie tend à appliquer son vocabulaire et ses outils à un grand nombre de contextes pour lesquels elle constitue progressivement des spécialisations. Il en est ainsi de l'économie de l'environnement qui s'intéresse aux questions de ressources naturelles mais aussi à des questionnements plus généraux comme le climat ou la biodiversité. Le cours porte sur cet élargissement de la réflexion économique.

Mobilités et déplacements. Les mobilités sont devenues, avec quelques autres thèmes comme la participation, une préoccupation essentielle dans la conduite de projet et la gestion des territoires. Les enseignements développent les raisons de ce surgissement et les formes théoriques qu'il emprunte.

Objectifs

Comprendre les dynamiques territoriales

La qualité du développement des territoires, urbains ou ruraux, repose sur de nombreux paramètres, qui tiennent aux institutions autant qu'aux usages parfois contradictoires de leurs habitants. Au fil du temps, dans chacun des champs des sciences humaines et sociales, ont été construits des indicateurs pour comprendre les attentes, évaluer les moyens mis en œuvre pour les satisfaire, observer les transformations. Les cours exposent les outils juridiques et pratiques, les méthodes et les techniques d'observation et de régulation. Ils visent à la compréhension de leurs objectifs, des raisons de leur efficacité mais aussi de leurs limites.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 36h

Cours Magistral : 30h

Méthodes et outils appliqués à l'analyse et à la gestion des espaces naturels et des espaces ruraux

Présentation

Construite dans les années 1970, la notion de « cadre de vie » a peu à peu évolué vers une interprétation plus complexe qui articule les écosystèmes et les activités humaines (production, loisirs, etc.). De l'aménagement rural au développement urbain, des déplacements aux pratiques de loisir, les sociétés reconstruisent en permanence leur rapport à l'environnement avec lequel elles interfèrent. En approfondissant les méthodes d'analyse des milieux et de la végétation, ce module aborde progressivement les relations entre exploitation et préservation des ressources, ainsi que les formes d'organisation spatiale qui résultent des processus de planification et de gestion, notamment dans les espaces sensibles.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 30h

Travaux Dirigés : 12h

Travaux Pratiques : 24h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	7/10	
Cours Magistral	CC	Ecrit - rapport		3/10	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	10/10	

Urbanisme : principes, modèles et applications

Présentation

En continuité avec le premier semestre, cet ensemble regroupe quatre enseignements :

Histoire et théorie du domaine bâti contemporain. Le cours porte sur les théories architecturales et urbaines, et sur le domaine bâti qui en a résulté. Après quelques décennies de rénovations et de destructions, la réhabilitation matérielle et morale des constructions du passé tient désormais pour acquises certaines valeurs patrimoniales, mais d'autres productions plus récentes sont, à leur tour, menacées au nom d'un progrès qui a pris d'autres aspects. Les formes urbaines contemporaines sont le résultat de ce parcours.

Refaire la ville sur elle-même. Cet enseignement propose un aperçu des thématiques transversales que recouvrent les questions d'intervention dans la ville existante, qu'elle soit d'initiative publique ou privée. De l'intérêt à agir jusqu'à la livraison des ouvrages, il permet de comprendre le jalonnement des projets de renouvellement urbain, de toutes échelles.

Formes urbaines et projet urbain. Cette partie poursuit les exercices d'analyse morphologique de l'espace, l'apprentissage des termes de la description urbaine et des principales écoles et théories constituées autour de l'analyse des formes urbaines.

Aménagement et représentations. Au travers des outils de représentation et de modélisation, une série d'exercices permet d'acquérir les méthodes de travail nécessaires à la représentation et à l'expression graphique des diagnostics territoriaux et des projets.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 18h

Cours Magistral : 24h

Travaux Pratiques : 24h

Objectifs

De l'histoire à la transformation des villes

La ville contemporaine est faite de juxtapositions ou de substitutions de constructions qui appartiennent à des périodes historiques différentes, mais sont aussi porteuses de diverses « idées de la ville ». À partir du XX siècle et jusqu'à la fin du XVII, s'est développée une idéologie du progrès qui tient la ville du passé comme obsolète ou suspecte. Des mouvements plus récents tentent au contraire d'en ressusciter les qualités. Les métiers de l'aménagement prennent place dans les processus de mutation ou de requalification de cet héritage. Ce module permet d'acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires à sa compréhension, à sa préservation ou à sa transformation. Il se conclut par un voyage d'études dans quelques opérations d'aménagement parisiennes.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	7/10	
Cours Magistral	CC	Ecrit - rapport		3/10	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	10/10	

Analyse des territoires : outils appliqués et pratique des choix d'aménagement. Professionnalisation

Présentation

À partir de l'expérience déjà acquise, le travail sur les dessins, croquis, perspectives est orienté vers des savoir-faire. Il s'agit d'être en mesure d'exprimer des hypothèses d'aménagement, et de traduire les orientations et la sensibilité avec laquelle un territoire de projet peut être abordé.

L'enquête sociologique, dont les bases théoriques sont au programme de l'unité d'enseignement de Sciences humaines et sociales, fait l'objet d'une application pratique qui s'appuie généralement sur un projet réel en cours de réalisation dans le cadre d'un quartier ou d'une commune du pays de Brest. Toutes les phases de l'enquête sont abordées : le choix du type d'enquête et la conception du guide d'entretien, du questionnaire ou d'une autre méthode (parcours commentés, etc.) ; la collecte des données auprès des habitants ou des interlocuteurs choisis pour les entretiens ; l'analyse et la présentation des résultats, qui nécessitera la prise en main d'un outil d'analyse de données.

La partie informatique de ce module est une initiation à la modélisation en trois dimensions, et aux options offertes par le *fablab* de l'université.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 48h

Cours Magistral : 24h

Objectifs

Enquêtes, modèles, projets

L'analyse du territoire ne se fonde pas seulement sur les formes visibles, naturelles ou construites. Elle doit aussi prendre en considération les attentes des personnes et des groupes qui y résident, y travaillent ou le visitent. Ce module comporte la réalisation d'une enquête sociologique, réalisée sur un thème identifié en partenariat avec une commune ou un quartier. Parallèlement, les outils dont les bases ont été acquises au semestre précédent sont approfondis.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Ecrit - rapport		10/10	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CC	Oral - exposé	60	10/10	

Introduction à la recherche : mobiliser les registres d'expertise sur les questions d'aménagement

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Pratiques : 25h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Autres	CC	Oral - soutenance	60	3/10	Pas de session 2
Autres	CC	Ecrit - mémoire		7/10	Pas de session 2

Préparation à l'insertion professionnelle

Présentation

Comme le prévoient les textes généraux qui régissent les stages, la structure d'emploi et le type de travail doivent être en relation avec la formation. L'encadrement de chaque stagiaire est assuré par un tuteur professionnel chez l'employeur et un tuteur universitaire désigné par l'Institut.

Le rapport rédigé pendant le stage doit comporter au moins quatre éléments :

- > une présentation succincte de l'organisme d'accueil, et de la fonction occupée ;
- > une mise en perspective théorique et critique ; il ne s'agit pas de juger le fonctionnement de la structure d'accueil, mais de montrer que les stagiaires peuvent situer leur travail dans un double contexte : d'une part l'état des connaissances (théories et doctrines, bibliographie, travaux semblables sur d'autres sites,) d'autre part le contexte du travail lui-même (problématiques, acteurs, partenaires, enjeux...).
- > une description du travail effectué, accompagnée d'une sélection de documents produits pendant la durée du
- > une évaluation personnelle du stage, et de l'adéquation entre la formation universitaire et les compétences qui étaient nécessaires pour l'emploi occupé.

3 crédits ECTS

Volume horaire

Stages : 175h

Objectifs

Le stage professionnel est obligatoire à la fin de chaque cycle de diplôme. En Licence, il s'agit d'une première découverte (5 semaines à partir de début juin) d'un milieu professionnel, de son organisation, de ses méthodes de travail et des objets de son activité.

En Master, le stage de 4 à 6 mois, positionné en fin de scolarité à partir d'avril, s'effectue dans un poste de responsabilité et vise un débouché immédiat : de nombreux employeurs le considèrent comme une « période d'essai » avant un contrat de travail pérenne. Pour ce dernier stage, les futurs diplômés sont en position de responsabilité d'un dossier ou d'un ensemble de travaux. Même si le stage se déroule sous la supervision des tuteurs, l'autonomie et la capacité à suivre l'intégralité d'un travail complexe sont, à quelques mois du diplôme, au cœur des compétences à évaluer.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Stages	CC	Oral - soutenance	30	5/10	Pas de session 2
Stages	CC	Ecrit - rapport		5/10	Pas de session 2

Anglais S6

Présentation

Les sources des enseignements de toutes les disciplines enseignées à l'Institut, et des autres travaux (mémoires ou ateliers) permettent d'assimiler progressivement le vocabulaire et les expressions spécifiques de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement. Un laboratoire de langues est disponible en permanence.

2 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 16h

Objectifs

Une partie des articles et des sources de référence dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement sont publiés par des revues éditées en anglais. Les diplômés doivent en outre avoir la capacité de produire des textes de synthèse dans leur spécialité.

Être capable de débattre avec un contradicteur, de rechercher un compromis, en utilisant

- le conditionnel,
- les quantificateurs appropriés,
- le vocabulaire et les structures permettant d'exprimer son point de vue et de contredire

Le niveau attendu pour la fin de la licence est le B2 du [CECRL](#) pour tous les étudiants.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CC	Ecrit et/ou Oral		100/100	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Oral	15	100/100	